

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 96 (1913)

Nachruf: Chenevière, Ed.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D^r Ed. Chenevière.

1848—1913.

La mort du D^r Edouard Chenevière, décédé dans sa propriété de Champel, le 5 mars 1913, a été un deuil pour tout Genève, car notre regretté confrère n'avait pas seulement joué parmi nous un rôle important comme médecin, il avait été aussi un homme politique très populaire.

Il appartenait à une famille venue de La Brême, près de Lyon, à Genève où elle avait acquis la bourgeoisie en 1631; son père avait été pasteur; un de ses oncles, le D^r Auguste Chenevière, mort en 1884, a été un médecin estimé. Edouard Chenevière était né le 26 août 1848; il fut élève de notre Collège et de notre Académie et, au sortir de celle-ci, ce ne fut pas d'emblée qu'il se décida à embrasser notre carrière, car en 1867 il se rendait à Heidelberg pour y étudier le droit, mais il n'y resta pas longtemps. L'année suivante il commençait son éducation médicale à Paris et y passa deux ans; la guerre l'empêcha d'y retourner en 1870 et il continua ses études à la Faculté de Berne; il y suivit en particulier l'enseignement obstétrical de Bresky qu'il devait retrouver plus tard à Prague; lors de l'internement en Suisse de l'armée de Bourbaki, il se rendit à Belp pour y soigner les blessés. Nous le retrouvons en 1874 à Strasbourg où il est reçu docteur après avoir soutenu une thèse sur la pneumonie et les maladies du cœur dans leurs rapports avec la grossesse, travail fort bien documenté et où il donne le résultat de nombreuses recherches personnelles sur la capacité pulmonaire des femmes enceintes ou récemment accouchées. Après avoir visité les Facultés de Prague et de Vienne et fait un nouveau séjour à Paris, il venait se fixer à Genève en 1876.

Il s'y livra tout d'abord à la pratique générale de notre art, mais il ne tarda pas à être appelé surtout comme obstétricien et gynécologue. Il fut pendant longtemps l'accoucheur le plus en vogue de Genève et il ne devait cette vogue qu'à la confiance que son talent inspirait à sa clientèle, car personne ne fut plus que lui ennemi du bluff et de la réclame. Il se chargea en 1877, lors de la retraite du Dr Louis Odier, de la tâche fatigante de médecin du Dispensaire des accouchements qu'il remplit seul jusqu'en 1885 et avec la collaboration du Dr L. Gautier jusqu'en 1887; il remplit de 1890 à 1895 les fonctions de médecin adjoint à la Maternité de Genève, dirigée alors par le professeur A. Vaucher; aussi avait-il acquis dans sa spécialité une expérience considérable; ses nuits étaient bien souvent dérangées, ce qui ne l'empêcha pas d'être pendant deux ans médecin de place auprès des écoles de recrues qui se tenaient à Genève, ce qui l'obligeait régulièrement à des levées fort matinales.

Malgré une vie que les devoirs professionnels semblaient devoir complètement absorber, Chenevière trouva le temps de s'occuper des affaires publiques auxquelles il portait un vif intérêt; il fut élu en 1882 au Conseil municipal de Genève et en 1890 au Grand Conseil et fit depuis, tant que sa santé le lui permit, presque constamment partie de ces deux corps; il n'aurait même tenu qu'à lui d'être porté candidat au Conseil d'Etat. Nous n'avons pas à rapporter ici le rôle très important qu'il a joué dans nos assemblées où il se fit apprécier non seulement par sa connaissance approfondie des sujets qu'il avait à discuter, mais aussi par la verve parfois caustique de ses discours dans lesquels il ne ménageait pas plus ses amis politiques que ses adversaires.

Chenevière joignait en effet à une culture étendue, un esprit très original. Son premier abord semblait un peu froid et réservé, mais après, quel plaisir de causer avec lui, quelle vivacité primesautière dans ses réparties; personne n'était plus recherché dans les réunions entre amis et personne aussi n'a inspiré plus d'affection à ceux qui le fréquentaient.

Il n'aimait pas s'enrégimenter; il est entré deux fois à la Société médicale de Genève qu'il a quittée chaque fois au bout de quelques années sans qu'on ait jamais su pourquoi. Cela ne l'a pas empêché d'être un excellent président de la Société de lecture. On peut regretter qu'il n'ait pas écrit davantage; à part sa thèse inaugurale, nous ne connaissons de lui qu'un excellent article sur le traitement de l'avortement, deux rapports sur le Dispensaire des accouchements et quelques courts articles relatifs à des faits de sa pratique.

L'activité de Chenevière fut bien souvent entravée par sa santé et, il y a trois ans, il fut atteint d'une affection chronique qui l'obligea bientôt à renoncer à toute occupation. Il supporta courageusement la maladie, en médecin qui ne se faisait pas d'illusion sur son état, mais il sut trouver dans les soins dévoués de ceux qui l'entouraient un adoucissement à ses souffrances. Il est parti laissant des amis qui conservent de lui le meilleur et le plus vivant souvenir et qui s'associent de cœur aux larmes de sa famille.

Dr. C. Picot

(Revue médic. de la Suisse rom., III 1913.

Liste des publications médicales du Dr Chenevière.

Grossesse, pneumonie et maladies du cœur, broch. in-8°, Thèse de Strasbourg, 1874.

Einige Fälle von Colpohyperplasia cystica, Archiv für Gynäkologie, XI, 1877, p. 351.

Le service d'accouchement du Dispensaire des médecins à Genève. Rev. méd. de la Suisse rom., 1884, p. 31.

Un cas d'érysipèle puerpéral. Ibid., 1885, p. 209.

Contributions obstétricales: placenta prævia; rétention de fruits morts dans l'utérus. Ibid., 1886, p. 271.

Rapport sur le service d'accouchement à domicile du Dispensaire des médecins de Genève, 1885—1887 (avec L. Gautier). Ibid., 1888, p. 577.

Accouchement prématuré artificiel provoqué par les tampons iodoformés. Ibid., 1888, p. 725.

Le traitement de l'avortement, Semaine médicale, 1899. No. 1.